

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 11 (1919)
Heft: 10

Artikel: Le congrès de la C.G.T. française
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

née par le développement historique et politique du pays ainsi que par la conformation économique. Ce sont des facteurs qu'on ne peut impunément ignorer. Les partisans de l'Internationale de Moscou viennent de s'en apercevoir.

Si nous condamnons chez nous les méthodes russes, cela ne signifie pas que nous refusons notre sympathie à la révolution russe. La situation politique et économique de ce pays était tout autre que chez nous. Abstenons-nous de critiquer nos camarades de là-bas!

La décision du Parti indique que l'on doit tenir compte de la situation et des conditions économiques de notre pays et y vouer dorénavant une plus grande attention que ce ne fut le cas jusqu'ici. Organisons-nous toujours mieux et préparons-nous à résoudre sans faiblesse, dans la voie démocratique, les grands problèmes de rénovation sociale.

Tant que nous n'aurons pas gagné à notre cause la majorité au moins de ces centaines de mille ouvriers et ouvrières qui se tiennent encore à l'écart, il est parfaitement inutile de songer à une transformation radicale et durable de la société. Nous ne croyons pas qu'une minorité n'arrive jamais à réaliser une si grande tâche sans l'appui de la masse. Cette masse ouvrière, il faut la conquérir par l'organisation. Tant pis pour les impatients qui ont de la peine à contenir leur tempérament, le chemin de la victoire est là et pas ailleurs. C. S.



Le Congrès de la C. G. T. française

Les délégués des organisations syndicales françaises viennent de se réunir à Lyon en congrès extraordinaire.

Étaient représentés 44 fédérations, 68 unions départementales et 2027 syndicats. Les organisations-sœurs de l'Italie, de la Belgique, de l'Argentine, de l'Angleterre et de la Hollande étaient également représentées par une délégation. L'Union syndicale suisse n'y avait pas été invitée.

Ce congrès était impatientement attendu. Toute la gestion du bureau confédéral durant la guerre allait être discutée, et le mouvement du 21 juillet devait soulever des débats passionnés d'après ce que laissait prévoir la presse syndicale française de ces derniers temps.

Le rapport moral fut présenté par le secrétaire général Jouhaux. Il rappelle les critiques qui se sont accumulées depuis cinq ans et demande à chacun d'apporter ses idées sans réticence ni réserve. Il demande à être jugé sans réserve après qu'il aura donné toutes les explications.

L'opposition attaque

Tommasi, de la *Voiture*, ouvre les feux contre le bureau confédéral qu'il accuse d'avoir saboté le mouvement du 21 juillet. « Contrairement à leurs affirmations publiques, les chefs n'avaient pas confiance en leurs troupes, et ils prétendaient que les extrémistes étaient des insensés. » Puis vinrent Bois, des bijoutiers de Paris, qui reproche au bureau de n'être pas assez à gauche, Monatte, de la *Vie ouvrière*, Bouet, secrétaire général des instituteurs, qui déclare que la grève aurait dû être faite le 31 juillet, coûte que coûte. L'attitude du bureau confédéral « a diminué l'élan révolutionnaire des masses et permis l'écrasement de la révolution hongroise ». Lorient, instituteur, Méric, des vanniers, Monmousseau, des cheminots de Paris, Péricat et d'autres encore critiquèrent avec passion la commission administrative et condamnèrent la gestion morale du bureau confédéral.

La défense: discours de Merrheim

Le bureau confédéral fut défendu avec force et talent, d'abord par les Zimmerwaldiens Bourderon et Merrheim, lequel fit un brillant et courageux discours, admirable de sincérité et d'élévation de pensée:

« Vous m'avez compté, camarades minoritaires, commence-t-il par dire, parmi les majoritaires. Je n'ai jamais connu ni majoritaires ni minoritaires. Je suis avec la classe ouvrière tout entière qui a le droit de savoir la vérité, toute la vérité. »

Evoquant la conférence de Zimmerwald, il ajoute:

« On a dit que j'avais renié Zimmerwald. On ne pourrait pas me blesser plus gravement. Je demande qu'on ne dénature pas le caractère de Zimmerwald. Nous y étions avec Trotzki, Lénine et Martov. Nous étions loin d'être d'accord avec Trotzki. J'accomplissais un acte extra-syndical, acte que les minoritaires socialistes d'alors auraient dû accomplir! »

C'est à Zimmerwald que je rencontrai Lénine pour la première fois. J'ai discuté avec lui pendant huit heures l'attitude que nous devons avoir à la conférence. Lénine était pour la troisième Internationale et pour la grève des masses contre la guerre. Je refusai de prendre pareille attitude. C'eût été un crime.

La conférence de Zimmerwald a fait un appel pour la paix qui ne fut pas entendu par les masses ouvrières. On m'aurait fusillé alors qu'elles n'auraient pas bougé. Elles étaient écrasées par les événements.

Nous vîmes des Allemands. Nous avions peur qu'ils ne voulussent pas signer le manifeste de la conférence. Ledebour, qui fut admirable, je tiens à le dire, qui parla en faveur de la Belgique le premier, signa avec ses camarades. Lénine et Trotzki étaient en désaccord. La résolution de Zimmerwald dit: Ni vainqueurs ni vaincus! Je suis resté fidèle à cette formule. Quand Monatte dit le contraire, il me calomnie! »

Sus à l'immoralité

Puis, superbe de courage, Merrheim proclame:

« La guerre a soulevé tous les appétits, toutes les convoitises..., même dans la classe ouvrière, qui perd tout idéal. On veut beaucoup d'argent, encore de l'argent. Je veux sauver la classe ouvrière de l'immoralité dans laquelle nous sombrerons et dans laquelle sombre déjà le socialisme. »

On fait à Merrheim une ovation unanime. L'Internationale retentit, chantée par tous les congressistes, debout radieux.

Après une courte suspension de séance, Merrheim reprend:

« Je n'accepte pas la thèse de Lorient. Voici une lettre de Fritz Adler, qui eut pendant la guerre une attitude héroïque. Adler a résisté à la dictature des conseils qui a donné en Hongrie les résultats que vous savez. Je ne veux pas plus qu'Adler, formuler des demandes irréalisables. Je ne veux pas montrer aux travailleurs des mirages, mais les conduire de mon mieux et sûrement aux grandes réalités, qui sont notre but. Vous m'avez fait souffrir quand vous avez presque condamné à cette tribune cette journée de huit heures vieille comme le mouvement ouvrier et qui est un véritable acte révolutionnaire pour l'éducation de la classe ouvrière et son émancipation définitive. »

Assez de surenchères, assez de mépris du travail! Quand j'ai parlé des huit heures, on a hurlé: « C'est quatre heures qu'il nous faut! »

Je ne veux pas me retrouver devant cet état d'esprit, qui démoralise par avance notre action et ruine tout espoir de révolution organisée.

Sans le concours de techniciens le socialisme est irréalisable

Bela Kun a dit que les syndicats devaient discipliner leur action et organiser le travail non avec les délégués ouvriers, si bons prolétaires fussent-ils, mais avec les états-majors bourgeois de l'industrie.

Le ministre socialiste hongrois, Targa, a dit: «La production sans techniciens est impossible. Laissez les techniciens à la tête des grandes entreprises!»

Pour la révolution russe, on m'a reproché de l'avoir déconsidérée, notamment dans mon discours de Corbeil. Ne demandez pas à Merrheim d'abandonner son droit d'examen sur les faits, surtout quand il s'agit de révolution. C'est Lénine qui, au congrès Pan-russe de 1918, nous donnait la leçon suivante:

«Dissimuler aux masses, qu'attirer des spécialistes bourgeois largement rétribués pour assurer le travail et la production, est indispensable. C'est faire une sottise et courir à tous les déboires. Nous disons pourquoi nous avons fait un pas en arrière, nous en cherchons les raisons. Cela signifie qu'éduquer les masses, faire avec elles expérimentalement la critique de la révolution, c'est le plus rapide moyen d'assurer leur émancipation.

La discipline du travail et la plus haute technique s'imposent. Plutôt nous nous débarrasserons du tribut obligatoire qu'il faut payer aux spécialistes bourgeois, aux cadres de techniciens scientifiques, et plutôt la révolution sera assurée.

Sans le concours de ces techniciens, le socialisme n'est pas réalisable.»

Puis, après avoir parlé de la conférence de Clermont-Ferrand de décembre 1917, où fut votée la motion d'unanimité qui contient un appel en faveur de la paix, de la reprise des relations internationales, de l'acceptation des conditions de paix sur les bases proposées par Lénine:

«C'était à l'époque de la grande offensive allemande qui amena l'ennemi à 35 kilomètres de Paris. Je ne voulais pas que la France avait une paix de Brest-Litovsk.»

Merrheim continua:

«Toute société future, fût-elle communiste ou anarchiste, ne peut vivre que si elle est fondée sur le travail, sur la production. Je n'ai donc pas changé d'opinion. Si nous ne luttons pas contre cette vague d'immoralité, le mouvement ouvrier court à sa ruine.

La C. G. T. ne sera pas insurrectionnelle. Elle sera syndicaliste révolutionnaire ou elle ne sera plus! Oui, Monatte, je suis sur un cheval fougueux, mais je ne veux pas le jeter dans le précipice, je veux qu'il fasse le saut au-dessus, je veux faire la révolution véritable.»

Merrheim, en terminant, fait un appel vibrant en faveur de l'unité ouvrière. Nous allons, dit-il, traverser des périodes difficiles. Notre situation est autre que celle de la Russie. Nous avons à vaincre des forces autrement redoutables. Gardons-nous, par des méthodes inconsidérées, de provoquer la réaction internationale, la ruine du socialisme et du syndicalisme ouvrier. (Acclamations. A sa descente de tribune l'orateur est salué par une longue ovation. La salle chante l'«Internationale».)

Discours de Dumoulin

Les discours de Dumoulin et Jouhaux ne furent pas moins impressionnants. Dumoulin démontra que les militants des organisations ne peuvent pas être rendus responsables si, dans un mouvement, les masses ne veulent pas marcher. Les instituteurs ont parlé ici de la faillite de la C. G. T. «J'ai», dit Dumoulin, «constaté une autre faillite, la faillite intellectuelle. Les hommes que les instituteurs avaient formé, criaient le 4 août, dans les wagons à bestiaux qui les

conduisaient à la frontière: «A Berlin! A Berlin!» Je n'en rends pas les instituteurs qui sont ici responsables!» dit-il aux applaudissements des congressistes.

Puis, il repousse le reproche de collaboration des classes:

«Toutes les unions locales et départementales n'ont-elles pas été obligé de causer avec les autorités? Ainsi les camarades nous accusent des péchés dont ils se sont rendus coupables eux-mêmes et ce n'est pas parce que je suis allé deux fois chez Clémenceau avec Tommasi que vous avez le droit de me traiter de transfuge pour ne pas dire de traître. On n'a pas le droit de dire que la journée de huit heures a été une duperie et que ce fût de la collaboration.»

Revenant au mouvement du 21 juillet, Dumoulin s'élève contre la tendance de vouloir ramener à quelques hommes l'échec de cette action: «La vérité, c'est que nous avions senti une foule de faiblesses non seulement chez les chemins de fer, mais dans les autres grandes corporations.» Il termina son discours vivement et longuement applaudi en citant les paroles d'Anatole France au congrès des instituteurs à Tour: «Faisons haïr la haine, et nous serons les artisans de la paix du monde!»

Discours de Jouhaux

Jouhaux lui succéda comme dernier orateur inscrit; il commença par évoquer le souvenir de Pelloutier lui aussi accusé de trahison pour avoir accepté au ministère du commerce et une subvention pour un office de placement:

«La C. G. T. marche aujourd'hui vers son deuxième million de syndiqués, continue-t-il, et voilà déjà un résultat. Si on entend par collaboration de classes prendre une responsabilité dans les actes du gouvernement, cette collaboration je ne l'ai jamais faite. Mais si c'est aller où il faut pour défendre les intérêts de la classe ouvrière, cette collaboration, je l'ai faite.

Mais cette organisation a été préparée par Jules Guesde et ce n'était pas aider et vouloir la guerre qui en était son but: et lorsqu'on nous proposa d'aller dans les grandes villes de France avec les délégués de toutes les opinions exposer les origines de guerre, nous refusâmes dédaigneusement d'aller exposer une thèse avec des gens dont nous n'acceptons pas les opinions.

Nous avons voulu ensuite, sous le couvert d'une action économique, aller prendre contact avec nos camarades à travers toute la France. Le bureau confédéral intérimaire s'y opposa. Une réunion eut lieu à Paris où, combattu notamment par Merrheim et Bourderon, je voulus quitter le secrétariat de la C. G. T. et je n'y restai que sur les objurgations de mes camarades.

On nous dit maintenant qu'on ne peut pas s'expliquer parce qu'il manque les procès-verbaux des séances du bureau confédéral. Je le regrette aussi, mais les faits que j'ai apportés dès le congrès de 1918 n'ont jamais pu être contestés, et je n'esquiverai aucune responsabilité.

Je pourrais facilement rappeler aux camarades qui me combattent, les nombreuses lettres qu'ils m'ont écrites, notamment au sujet du comité des allocations, et ils devraient dire si j'ai trahi en tâchant de faire triompher les revendications qu'ils posaient! (Applaudissements.)

Dans ce comité, j'ai voulu triompher de la prédominance politique. Cette action, comme celle du comité du secours national, ce n'est ni de la lutte de classes ni de la collaboration: c'est tout simplement de la politique humaine pour la défense d'intérêts humains, sur l'unique terrain de l'humanité, et je ne regrette pas d'y avoir participé.»

L'affaire Malvy

L'orateur explique son intervention dans l'affaire Malvy. Il y avait alors la force gouvernementale et la force militaire. Le gouvernement, faible, toujours prêt à céder à la force militaire, qui aspirait, elle, à la dictature. Un homme s'est opposé à l'arbitraire militaire chaque fois qu'il fut question de perquisitions et d'arrestations d'ouvriers. C'est Malvy!

Un jour, Merrheim est accusé d'avoir reçu de l'argent et le conseil des ministres décide son arrestation. Malvy s'y oppose et demande que l'on enquête dans les organisations ouvrières. Jouhaux est appelé au ministère de l'intérieur. Devant Malvy, il clame l'innocence, la probité de Merrheim. Et le gouvernement ne donna pas suite à sa décision! (Longs appl.)

Un autre jour, Malvy me montre une circulaire de l'état-major français retirant le pouvoir civil aux préfets pour le donner aux généraux commandant les circonscriptions. — C'était le coup d'Etat!

Consulté par Malvy, je lui conseille de résister et de provoquer au besoin une crise ministérielle plutôt que de céder devant l'état-major. Et je lui promis le concours actif de la classe ouvrière. Le gouvernement alors osa résister à l'état-major!

Jouhaux expose encore l'attitude de Malvy dans les grèves. Dans la grève des couturières, Malvy refusa le concours des forces policières aux patrons qui ne voulaient pas céder. Dans celle des garçons de café, qui fut violente, le gouvernement avait décidé de faire appel à la force armée. Malvy menaça de démissionner si on lançait l'armée et la police contre les grévistes. Le gouvernement céda.

Et voilà pourquoi Malvy fut traduit devant la Haute Cour. J'ai témoigné en faveur de ce bourgeois qui avait montré plus de courage que certains socialistes qui se terraient.

A Leeds

Puis, Jouhaux dit dans quel esprit il est allé à Leeds où il se trouva en opposition avec les organisations anglaises et américaines et où il triompha en faisant adopter une motion invitant tous les prolétaires à organiser une action unanime contre leurs gouvernements.

« A la lueur de ces événements, » continue Jouhaux, « on constate combien notre action avait un but qui ne ressortait pas de la tradition syndicale. Après la motion d'unanimité de Clermont-Ferrand, nous espérions que nous pouvions réaliser dans l'Union l'action nécessaire. Il n'en fut rien. Toujours et partout les mêmes épithètes injurieuses venaient nous cingler, venant de ceux qui n'avaient pas connu nos luttes d'antan et qui, nouveaux venus du mouvement syndical, entendaient s'ériger en professeurs indiscutés. »

Pour la révolution économique

Continuant son exposé, Jouhaux déclare qu'il faut des techniciens à côté des producteurs:

« Cette pensée, n'est-elle pas socialiste, ou n'est-elle pas syndicale? »

Que les socialistes poursuivent la révolution politique; pendant ce temps nous préparons sur le terrain du travail la révolution économique.

J'avais d'abord l'intention après ce congrès de rentrer dans le rang et de prendre dans la vie de famille le repos dont j'ai été privé. Mais devant les affirmations qui se sont produites à cette tribune, devant les témoignages de solidarité qui se sont manifestés, je reste dans la lutte.

Mais je veux y rester dans une atmosphère de confiance sans laquelle il n'est point d'action possible. Nous y travaillerons à obtenir des résultats immédiats et à préparer la transformation révolutionnaire.»

La motion du bureau confédéral

Jouhaux donne alors lecture d'une longue motion qui résume la politique de la majorité confédérale. Il nous est impossible de la donner in extenso. Le nouveau programme de la C.G.T. proclame que l'idéal syndicaliste s'accomplira seulement par la transformation sociale de la société. Le but essentiel de l'organisation ouvrière est la disparition du patronat et du salariat. La lutte des classes ne pourra se terminer que par la suppression de toutes les classes, de tous les privilèges économiques et sociaux. Elle doit aboutir à l'organisation nouvelle de la collectivité, à la participation égale de tous aux charges et aux droits, qui instaurera un régime nouveau. Le travail entend être tout, parce que les autres facteurs de la société ne sont que ses subordonnés et ses parasites.

Le syndicalisme prépare l'émancipation intégrale de l'expropriation du capitalisme, il préconise la grève générale, il entend être la base de la réorganisation sociale. L'action directe qui doit s'exercer contre le patronat ne saurait trouver son expression exclusive dans des actes de violence ou de surprise. Le mouvement syndical ne peut être que révolutionnaire. Afin de se libérer du capital, l'ordre nouveau sera basé sur les échanges et la réciprocité. La déclaration recommande les conventions collectives qui limitent l'autorité patronale. La classe ouvrière doit prendre ses responsabilités dans l'organisation de la société. La déclaration préconise la nationalisation industrialisée des grands services publics et des richesses collectives, sans augmenter les attributions de l'Etat. Elle proclame le droit inaliénable des peuples de déterminer eux-mêmes leur sort futur. Elle exprime sa sympathie pour la révolution russe. Elle proteste contre l'intervention en Russie et contre le blocus. Elle demande aux organisations syndicales des transports de refuser de transporter des armes et des munitions pour les armées de Dénikine et de Koltchak. Elle exige enfin la conclusion de la paix avec la Russie.

Ce programme fut adopté par 1633 voix contre 324 et 43 abstentions.

La motion de la minorité

Coron, des métallurgistes de Marseille, vient ensuite lire la motion de la minorité, avec cette déclaration préalable que, si la minorité estime indispensable d'opposer sa conception à celle de la majorité, elle entend bien dans la suite prendre dans la C.G.T. sa part de gestion et de responsabilités.

Cette motion, après avoir développé le programme et la tactique de la minorité, blâme l'attitude de la C.G.T. au 21 juillet, « conséquence de la politique adoptée depuis 1914 », et conclut par un salut à la révolution russe que ponctue la phrase finale: « Vive la République internationale des Soviets! »

Le rapport moral du bureau fut adopté par 1393 voix contre 588. Il y eut 42 abstentions, notamment des délégués de l'Alsace et de la Lorraine.

Le congrès vote ensuite une série d'ordres du jour de sympathie aux grèves en cours et un vœu en faveur de l'espéranto et se termine sur un discours de Jouhaux encourageant chacun au travail dans une atmosphère de confiance.



Commission syndicale suisse

Le 11 septembre 1919 à Olten se réunissait la Commission syndicale suisse. L'assemblée, qui fut particulièrement bien revêtue, comprenait 39 représentants de fédérations, 5 des unions ouvrières et 4 du secrétariat de l'Union syndicale.